

Victime d un mariage frauduleux

Par sabrina, le 23/05/2012 à 20:48

Bonjour,

j ai contracter mon mariage avec mon mari ca fait deux mois le jour meme de la ceremonie ma confesquee le livret de famille refusais de me le remettre une semaine apres la date du mariage m aharceler pour l'accompagner ala prefecture pour obtenir un titre de sejour c la j ai remarquee que cette personne ma epousee juste pour les papiers devant mon refus de l'accompagner ma insulter il a provoquer une grave dispute pour qu'il quitte le domicil cojugal le jour meme il a pris tout ses affaires il est parti presque un mois j pas eu de ses nouvelles derniere semaine je recois un courrier recommander ma envoyee une lettre en me disant que j l'ai mets ala porte je lui enlever les cles et faut que je l'appel depuis plus de nouvelles je vaudrais savoir c quoi demarches faut faire pour le dennoncer parce que ma epousee juste pour avoir ses papiers ?cooment faire pour annuler ce mariage ?cette personne ma manupuler pour arriver a ses fin sachant que il ma precepetee pour se mariee juste pour obtenir ses papiers et ne pas perdre son travail vu qu'il etait en cdi

Par diya31, le 24/05/2012 à 01:38

Bonsoir Sabrina,

Tout d'abord je te conseille de poser une main courante pour abandon du domicile conjugual de ton conjoint et aussi de détailler son comportement après le mariage contracté. Tu peux aussi faire constater par unhuissier que ton mari ne vit plus à la maison, renseigne toi.

Sache que, par expérience, une annulation de mariage est très dur à obtenir et il faut

vraiment être forte et ne pas lacher l'affaire.

Cela a été mon cas, ma rage et motivation de vouloir annuler mon ancien mariage a fait que cela ne m'a pas été accepté sous le motif que je n'apportais aucune preuve malgré les nombreuses preuves apportées. J'ai fait appel. Reperdue.

Résultat ; frais d'avocat + avoué près la cour d'appel à ma charge + condamné aux dépens (payer les frais de la partie adverse) + longue procédure (4ans) + nerfs à vifs + déception etc...

Pour finir, divorce ENFIN prononcé...

Je ne veux pas te désespérer Sabrina loin de là je veux juste te faire part de mon vécu afin que tu en tires parti mais tu peux toujours tenter...

Tu auras besoin de ta famille et tes amies. N'hésite pas à consulter un avocat (gratuit) aux services des consultations juridiques de ta mairie et si malheureusement tu envisages de divorcer, demande une aide juridictionnelle. Essaie de trouver un avocat (que tu choisiras) qui accepte ton dossier sinon il t'en saura un commis d'office selon tes ressources.

DUII CUUIAUE !	Bon	courage	!
----------------	-----	---------	---

Diya